

Mot de l'énigme du 2 mai

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La machine à coudre de Taïtou.

L'empereur d'Abyssinie a assez fait parler de lui pour que l'on soit maintenant un peu au courant de sa vie privée.

Depuis longtemps il faisait voir qu'il ne s'inquiétait guère de la loi qui régit le tien et le mien; déjà, lors de son mariage, il fit preuve de sentiments bien égoïstes, car, sans hésitation, il fit enlever pour l'épouser la femme d'un de ses généraux qu'il trouvait à sa guise.

Quant au pauvre général privé de son épouse, il eut un triste sort. Il fut enfermé, puis assassiné, et cela tout simplement parce qu'il avait une jolie femme!

On assure que dans ce moment-là, tous ceux qui en possédaient de laides s'en félicitèrent tout bas.

Ménélick, paraît-il, n'est pas encore disposé à regretter sa mauvaise action et se montre au contraire fort satisfait de son choix.

Taïtou, l'impératrice actuelle, possède de grandes qualités; à peine pourrait-on lui reprocher un goût un peu exagéré pour les courses à dos de mulet qu'elle fait à califourchon sur sa monture. Ce ne sont pas les dames de notre pays, à coup sûr, qui lui jetteront la pierre, puisqu'il s'en trouve parmi elles dont le bonheur est de dévorer les kilomètres à cheval sur une cavale d'acier.

Le goût de Taïtou n'est donc pas à blâmer, d'autant plus que ses chevauchées finies, elle redevient une ménagère très active, ne redoutant ni le fil, ni l'aiguille; aussi Ménélick, qui ne veut point voir de vilaines piqures au bout de ses doigts, a eu l'idée de lui faire venir de Paris une jolie machine à coudre.

La « Singer » fit un heureux voyage; mais elle avait été expédiée entièrement démontée. L'embarras fut grand à la cour et, chose rare dans un pareil cas, ce fut l'amour qui triompha de la difficulté.

Ménélick, un soir, s'enferma dans sa chambre avec la machine démontée, et l'esprit à la « Singer », le cœur à Taïtou, il résolut pendant la nuit le problème de l'assemblage des pièces. Puis le matin venu, il fit appeler la reine et les dames de la cour, et, en leur présence, se mit à tracer le plus bel ourlet qui jamais ait été fait par une main d'empereur.

Cet ourlet prouve que les hommes ne se vouent pas toujours à la vocation qui leur convient.

Ménélick, par exemple, eût pu devenir un mécanicien célèbre ou un tailleur renommé. Des complets élégants qui auraient donné un air charmant à bien des hommes, seraient sortis de ses mains adroites; mais la destinée, au lieu d'un grand couturier, en a fait un exterminateur d'êtres humains. La différence des résultats est assez grande pour que nous en rêvions un peu.

X.

Nous remarquons dans le numéro du 26 septembre 1837, de la *Feuille d'Avis de Lausanne*, l'annonce relative à l'entreprise du *Pont-Pichard*, généralement appelé *Grand-Pont*, mais à tort, car — cela soit dit en passant — son véritable nom est celui de l'éminent ingénieur qui en fit les plans. Une inscription gravée sur l'un des piliers du pont, qu'on a eu soin de conserver lors du rélargissement, est d'ailleurs consacrée à sa mémoire.

Voici l'annonce en question:

Un concours est ouvert pour l'entreprise de la construction d'un grand pont à deux étages d'arches, sur le Flon et de ses abords, entre le chemin de derrière les Terreaux et la rue du Grand-Chêne, à Lausanne.

Cette entreprise comprendra environ 90 toises d'excavation; 245,000 pieds cubes de massonnerie à mortier; 377 toises carrées de carraudages en pierres de choix pour parements; 11,650 pieds cubes de pierre dure; 17 bouteroues taillées; 69 toises cou-

rantes de chaussée; 69 toises courantes de bordures de trottoirs; 29 toises carrées de rigoles pavées en pierre de Fenalet; 47 caisses de cailloutis cassés pour accotements; 43 caisses de gravier pour le trottoir.

Les soumissionnaires devront prendre connaissance de la localité, puis des plans et conditions de l'entreprise, auprès de l'ingénieur des ponts et chaussées, descente d'Ouchy, et ensuite déposer chez lui leurs offres cachetées, avant le lundi 14 octobre prochain.

On signale un nouveau truc de camelot qui obtient quelque succès dans les foires de la banlieue, et qui sera probablement employé à la prochaine foire de Montmartre, sinon sur les grands boulevards.

Un marchand ambulant étale une quantité de menus objets à cinquante centimes. Si la vente ne marche pas, un homme s'approche du négociant forain et, d'une voix retentissante: « C'est une infamie! » crie-t-il.

Aussitôt, un rassemblement se forme.

— Oui! c'est une infamie! reprend le même individu. Car ces objets que vous offrez à dix sous, vous me les achetez trente sous, à moi, qui en suis le fabricant. Vous pouvez bien les vendre à perte, puisque vous ne me les avez pas payés, bandit! Mais ça ne se passera pas comme ça; je vais chercher un sergent de ville et vous faire arrêter.

Sur ce, le réclamant s'éloigne et la foule — ô morale! — croyant à une petite escroquerie profitable pour elle, s'arrache les fameux bibelots auxquels personne ne faisait attention cinq minutes auparavant.

Et le tour est joué.

Les malades de l'Hérault.

Les médecins de l'Hérault ont un livre, appelé *livre noir*, sur lequel ils inscrivent les noms des malades qui n'ont pas payé leurs honoraires, afin de ne plus les soigner dorénavant.

LE MÉDECIN. — Et vous dites que vous êtes malade?

LE MALADE (*soupirant*). — Ah!

LE MÉDECIN. — Nous allons bien voir.

LE MALADE (*tendant son bras*). — Voici mon poulx.

LE MÉDECIN. — Il ne s'agit pas de votre poulx. Vous vous appelez Durand?

LE MALADE. — Marius Durand, né à Montpellier.

LE MÉDECIN (*consultant le livre noir*). — ... Durand... Marius... Né à Montpellier... C'est bien cela...

LE MALADE. — Je vous le disais.

LE MÉDECIN. — Ah! c'est vous Marius Durand?

LE MALADE. — Oui, docteur, et bien malade.

LE MÉDECIN. — Vous n'êtes pas malade du tout.

LE MALADE. — Je ne suis pas malade! Vous ne m'avez seulement pas tâté le poulx.

LE MÉDECIN. — Je n'ai pas besoin de vous tâter le poulx. Je n'ai qu'à consulter mon livre pour savoir que vous n'êtes pas malade et que, par conséquent, vous n'avez pas besoin d'être soigné.

LE MALADE. — Je souffre horriblement et j'ai eu le délire toute la nuit.

LE MÉDECIN. — Je ne dis pas non.

LE MALADE. — Eh bien! alors?...

LE MÉDECIN. — Tout cela ne prouve pas que vous soyez un vrai malade.

LE MALADE. — Que vous faut-il de plus?

LE MÉDECIN. — Mon livre vient de m'apprendre que vous avez eu la fièvre typhoïde en 1889 et que vous redeviez à votre médecin 151 fr. 50... Eh bien! monsieur, un vrai malade n'est pas un homme qui souffre horriblement et qui a le délire toute la nuit, c'est un homme qui paie les notes qu'il doit à son médecin. Voilà ce que c'est qu'un vrai malade, monsieur! J'ai l'honneur de vous saluer. (*Il sort.*)

(*Echo de Paris.*)

Les devises suivantes décorent les parois de l'*Auberge vaudoise*, au *Village Suisse* de l'Exposition nationale, à Genève:

Vollia!-vo agottà on demi dè fin bon?
Eintrà! on a justameint met la boîte au bossaton.

Dein noutra gargotta,
Min dè penatssets;
Mâ 'na finna gotta
Dâi meillâo partsets.

Se vo z'éte assâiti, bâidè pi sein cousin,
Kâ lo bon vin vaudois ne fâ dâo mau à nion.

Yvorne, Velanâova, Lavaux, lo Tsatêlâ
Agljo, Vevâi, la Coûta, Orba et Bonvelâ,
C'est dâo canton dè Vaud lo vin tant amicat
Qu'à la pinta vaudoise vo sai lo syndicat.

Vaudois! vâo-tu en bâirè ion
Dè franc, dè sè et dè fin bon?
Nion cein te ne lo trovèrà
Qu'à la pinta dâo syndicat.

La pinta vaudoise
N'est pas 'na gandoise;
C'est lo paradis
Dâi dzeins assâitis.

Vegnolans et libériaux,
Paysans et radicaux,
Lo vin qu'on va vo servi
Vo va ti fère eimbrassi.

Dein la pinta dâo syndicat,
Sédè-vo cein que y'a d'estrà?
C'est qu'on est tsi les Genevois
Mi servi què tsi les Vaudois.

Livraison de mai de la *Bibliothèque universelle*: L'exposition nationale suisse, à Genève, par M. Ed. Tallichet. — Jeunes filles, par M. Jean Menos. — La Sibérie ignorée, d'après un récent voyage, par M. Michel Delines. — Mœurs bourgeoises en France du XIII^e au XVI^e siècle, par M. A. de Verdilhac. — Romanciers anglais contemporains. Le Satan de Maria Coreli, par M. Aug. Glardon. — En Bohême, notes de voyage, par M. L. Leger. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Bureau, Place de la Louve, 4, Lausanne.

Mot de l'énigme du 2 mai: Ramoneur.

— Trois réponses justes: Union chrétienne, et A. Gaud, à Lausanne; Ch. Diserens, fils, Morges; E. Linder, à Montreux. — La prime est échue à ce dernier.

Délassement.

Disposer en croix les lettres formant les mots: *moines, sigles*, de manière à lire les noms de deux villes de France.

OPÉRA. — Une nouvelle fête théâtrale, dont le succès est assuré, nous est offerte pour demain, dimanche:

Carmen

avec le concours de Mlle *Gianoli*.

Il sera prudent de prendre ses billets à temps.

Boutade.

LE MOT DE CAMBRONNE.

Le gros financier X... arrive au cercle fort en colère. — C'est inimaginable, s'écrie-t-il. Ces cochers sont d'une insolence!...

— Que vous est-il encore arrivé?

— Je viens d'avoir avec l'un d'eux une discussion, et il m'a répondu: « La garde meurt et ne se rend pas. »

— Il vous a dit cela?

— Oui... En abrégé.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.